

Extrait du Privilege du R O I.

PAR grace & Privilege du Roi, donné à Versailles le 27. Novembre 1706. Signé par le Roi en son Conseil, DE ROSSET, & Scellé; Il est permis au Sr. * * de faire imprimer, vendre & débiter publiquement dans toutes les Villes du Royaume, un Livre intitulé *Journal Historique sur les matieres du tems*, en un ou plusieurs Volumes, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera; Faisant Sa Majesté défenses à tous Libraires, Imprimeurs & autres personnes, d'imprimer, faire imprimer, vendre ni débiter ledit livre, sous quelque prétexte que ce soit, même de correction, augmentation, changement de titre, impression étrangere ou autrement, sans le consentement dudit Sr. * *, ou les ayans cause; à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, trois milles livres d'amandes, dépens, dommages & intérêts; ainsi qu'il est porté plus au long par ledit Privilege.

Registré sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, conformément aux Reglemens & Arrêts du Conseil. A Paris le 29. Novembre 1706. Signé, GUERIN, Syndic.

Ledit Sr. ** a cédé son Privilege à Claude Muguet, suivant l'accord fait entr'eux.